

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
6 juin 2016

Dossier complet le
6 juin 2016

N° d'enregistrement
2016-002291

1. Intitulé du projet

Élargissement, recalibrage d'une voie communale pour reclassement dans le domaine routier départemental. Amélioration desserte poids lourds aux zones d'activités de LIGUGÉ

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières d) routes longueur > à 3 km 51° a) défrichement > 0,5 ha et < à 25 ha	Élargissement d'une voie existante sur 3,2 km Création d'une voie nouvelle sur 0,3 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Élargissement d'une voie communale pour classement dans le domaine routier départemental.
Largeur de la chaussée actuelle : 4,40 m à 5,10 m
Largeur de la future chaussée : 6,00 m
Longueur de l'élargissement : 3,2 km
Création d'une voie nouvelle (rectification de virage) : 0,3 km

4.2 Objectifs du projet

Les 2 zones d'activités de la commune de Ligugé (ZA Les Erondières et ZA du Bois Renard) sont très mal desservies en matière routière. Ces 2 zones d'activités ont un impact fort pour la commune tant du point de vue économique que pôle important d'emploi. Or, le seul accès possible pour les poids lourds est la RD4 qui rejoint la RD162 (rocade sud est de Poitiers) à Saint-Benoit avant de rejoindre les axes principaux. Toutefois, cette voie présente des caractéristiques limitées, en particulier en agglomération au niveau du collège Renaudot et du giratoire de Chantejeau. Aucune des routes départementales desservant Ligugé n'est réellement aménageable (RD87 vers Smarves, RD87 vers Croutelle, RD4 vers Iteuil ou RD4 vers Poitiers, ouvrages d'art limités en gabarit).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste au recalibrage d'une voie communale, de largeur actuelle variant de 4,40 m à 5,10 m dans l'objectif de l'élargir à 6 m. Les emprises nécessaires, de part et d'autre de la voie, seront de l'ordre de 2 m. Ces travaux consisteront au sciage de la chaussée existante, réalisation d'épaulement de part et d'autre de la route et renforcement de la structure de chaussée existante. Reprise des accotements, fossés et busages existants.

Ces travaux sont prévus pour une durée de 8 mois.

A priori, ils seront réalisés hors circulation.

Le défrichage sera réalisé par abattage, débardage mécanisé et arrachage de souches en période favorable (automne). L'enlèvement des grumiers se fera par camion grumier par la voirie existante.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après recalibrage, cette voie sera classée dans le réseau routier départemental.

L'augmentation du trafic à la mise en service est estimée à 850 v/j (trafic actuel : 1 500 v/j).

Trafic futur, à la mise en service, estimé à 2 350 v/j.

Les sens de priorités (stop / cédez le passage) devront être modifiés de manière à rendre cette voie prioritaire après aménagement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- dossier de déclaration Loi sur l'eau et Incidence Natura 2000
- dossier soumis à une déclaration d'utilité publique (code de l'expropriation) éventuellement
- autorisation de défrichement /boisement > 0,5 ha et < 25 ha
- dérogation espèces protégées éventuellement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Cas par cas Etude d'impact route supérieure ou égale à 3 km
Défrichement > 0,5 ha et < 25 ha

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du recalibrage	3,2 km
Largeur maximum du recalibrage	2,00 m x 2
Longueur voie nouvelle (redressement de virage)	0,3 km
Largeur emprise nouvelle	15 m
Superficie défrichée	env EBC = 0,42 ha
Superficie défrichée massifs boisés non classés EBC	env 0,102 ha
Surfaces totales EBC	env 167 km
Surfaces totales massifs boisés non classés EBC	env 0,733 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

voie communale
communes d'Iteuil et Ligugé
Lieu-dit "Toucheroux"
Lieu-dit "Les Gachères"

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 46 ° 30 ' 03 " 6 Lat. 0 ° 16 ' 55 " 2

Point d'arrivée : Long. 46 ° 31 ' 12 " Lat. 0 ° 18 ' 50 " 4

Communes traversées :

Iteuil, Ligugé

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie existante

Parcelles cultivées

Boisements

Commune d'Iteuil : zone NASH, zones à urbaniser

Commune de Ligugé : zone A, agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la commune d'Iteuil de mai 2013 en cours de révision
- PLU de la commune de Ligugé approuvé le 13 décembre 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - PPBE de Grand Poitiers - PPBE Routes nationales concédées et non concédées - PPBE du réseau routier départemental en cours d'élaboration

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE bassin hydrographique du Clain
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	25 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plutôt, élargissement de la voirie existante avec réutilisation des matériaux extraits. Traitement en place
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- gonflement d'argiles (alias moyen) - cavités
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation des nuisances sonores due à l'augmentation du trafic engendrée
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pollution routière
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fossés existants Augmentation non significative de la surface imperméabilisée
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pollution accidentelle Pollution sel de déneigement Déchets chantier inertes
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secteur à sensibilité archéologique nécessitant des interventions préalables
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coupure d'une parcelle agricole (rectification de virages - voie nouvelle sur 300 mètres)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- 1 - Projets ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale (Etude d'impact) :
 - projet SARL Solaireparca 113 - Permis de construire un parc photovoltaïque au lieu-dit Champ du Grand Bois - Commune de Ligugé - Avis de l'Autorité environnementale du 19 octobre 2012
- 2 - Projets ayant fait l'objet d'une étude d'incidence Loi sur l'eau (Autorisation IOATA) : néant

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de recalibrage de la voie communale entre la RN10 et la RD87, sur les communes d'Iteuil et Ligugé ne nécessite, à notre avis aucune étude d'impact. En effet, ce projet consiste en l'élargissement à 6,00 m de chaussée d'une route déjà existante sur 3,2 km et en la création d'une voie nouvelle sur seulement 0,3 km. Au vu des enjeux environnementaux, il semble que le projet aura peu d'impact majeur (cf tableau joint en annexe). En ce qui concerne les principaux enjeux, des études particulières seront réalisées, notamment une étude acoustique et un dossier de Loi sur l'eau qui comprendra un dossier d'incidence Natura 2000.

Les enjeux réseaux liés aux lignes électriques feront l'objet de précaution particulière en amont et au moment des travaux, sous la validation d'un coordonnateur sécurité. Une concertation étroite avec les mairies, les habitants, les associations, la profession agricole, les services instructeurs sera réalisée pendant les études jusqu'à la fin des travaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>- tableau enjeux / impacts</p> <p>- données Sigore</p>

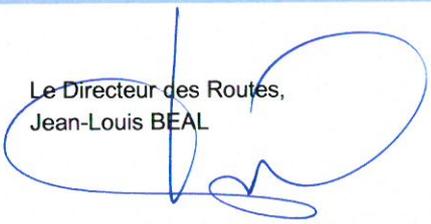
9. Engagement et signature

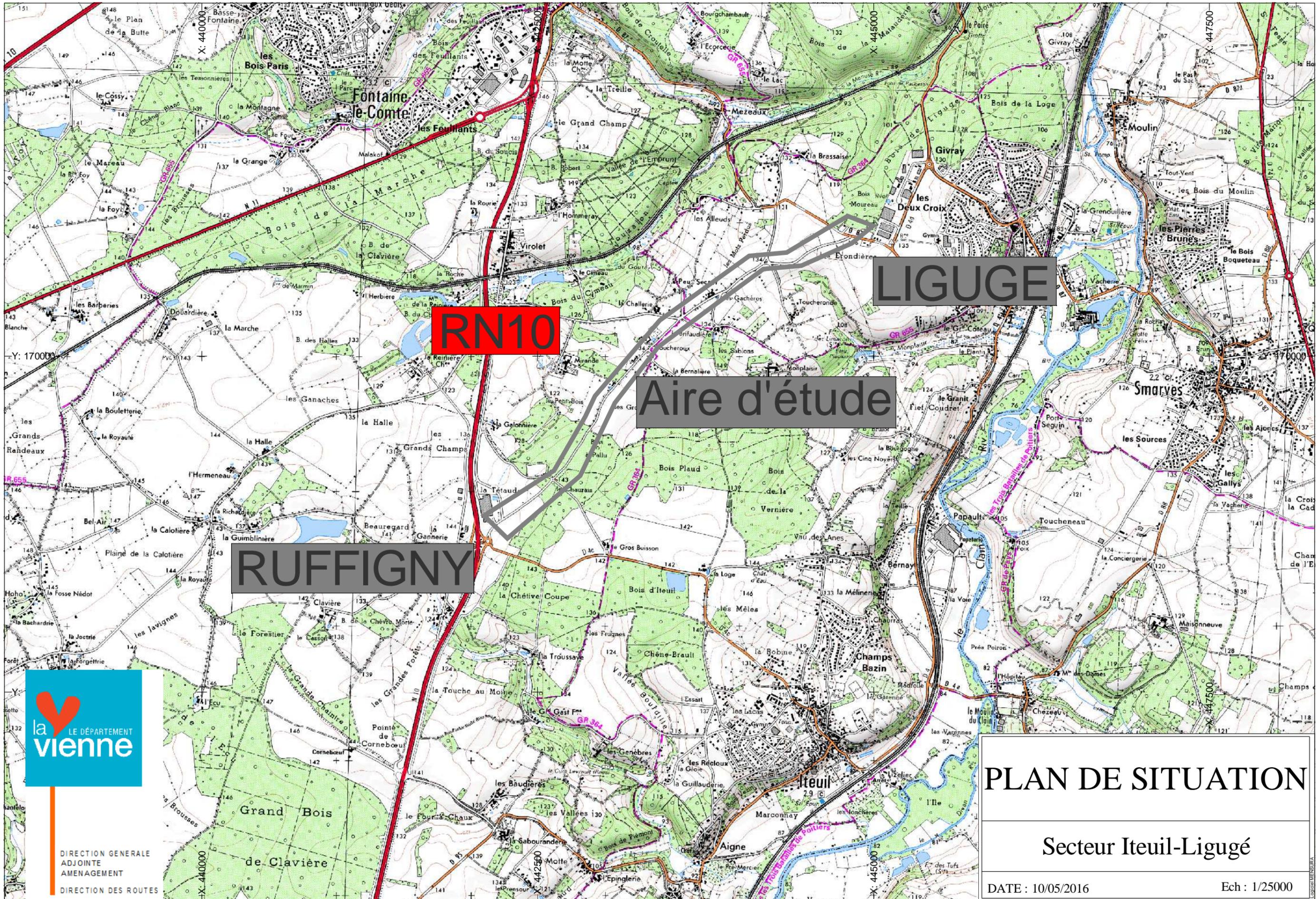
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature

Le Directeur des Routes,
Jean-Louis BEAL





RN10

LIGUGE

Aire d'étude

RUFFIGNY



DIRECTION GENERALE
ADJOINTE
AMENAGEMENT
DIRECTION DES ROUTES

PLAN DE SITUATION

Secteur Itueil-Ligugé

DATE : 10/05/2016

Ech : 1/25000

LOGICIELS

AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

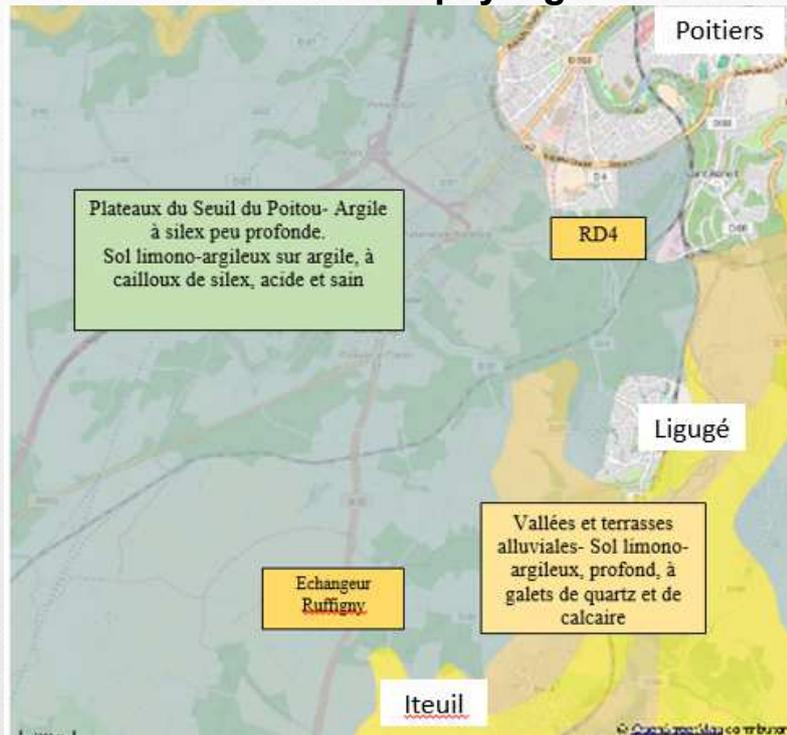
COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

SOMMAIRE

- 1 – Occupation du sol
- 2 – Espaces naturels
- 3 – Nappes + Réseaux
- 4 – Risques

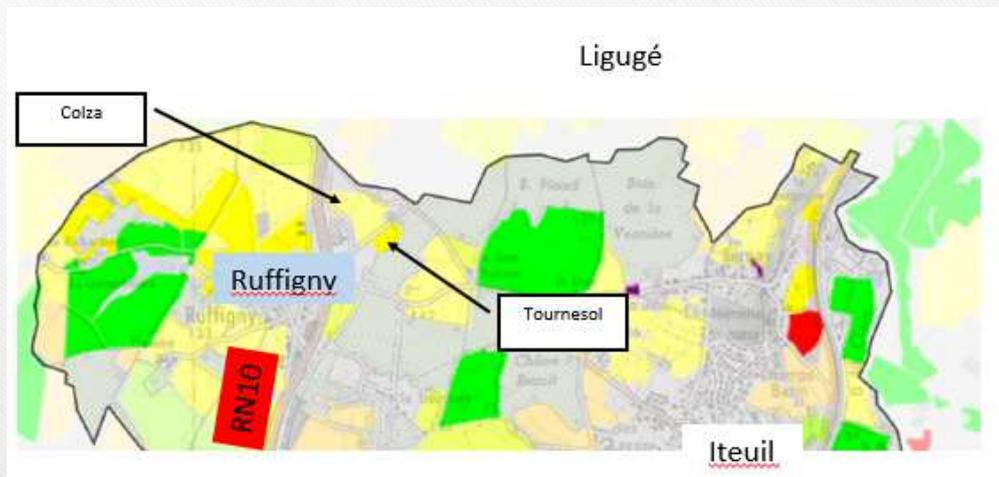
COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

1- a. Pédopaysage



COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

1- b. Occupation du sol commune d'Iteuil

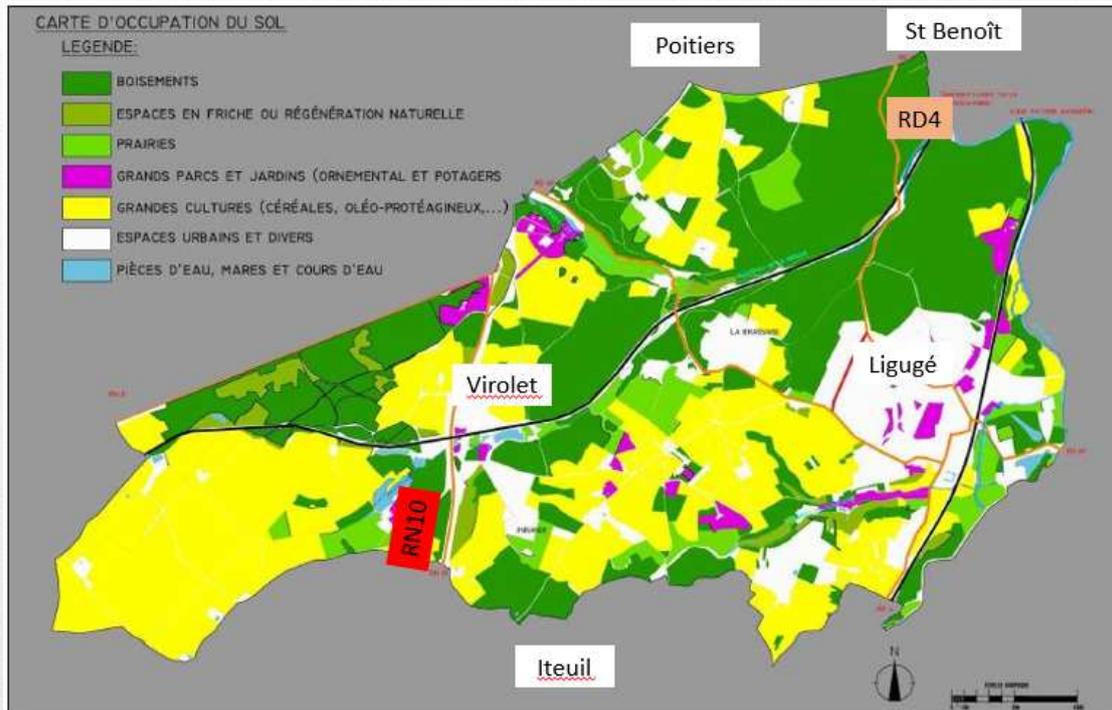


Source: PLU Iteuil

AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

1- b. Occupation du sol commune de Ligugé

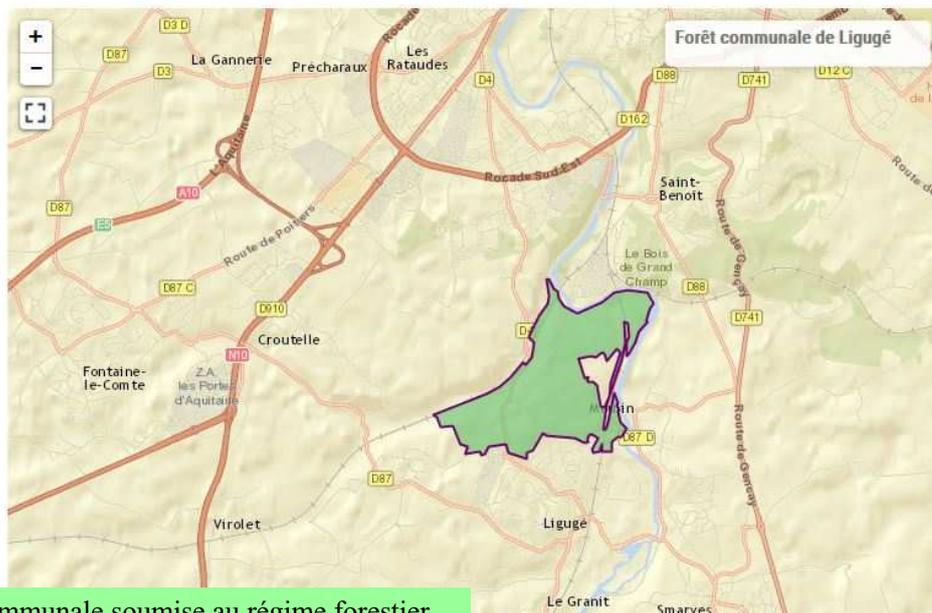


AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

1- c. Forêt communale commune de Ligugé

Nom : Forêt communale de Ligugé
Identifiant ONF : F09774X
Surface : 1.97 km² (surface approximative)



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

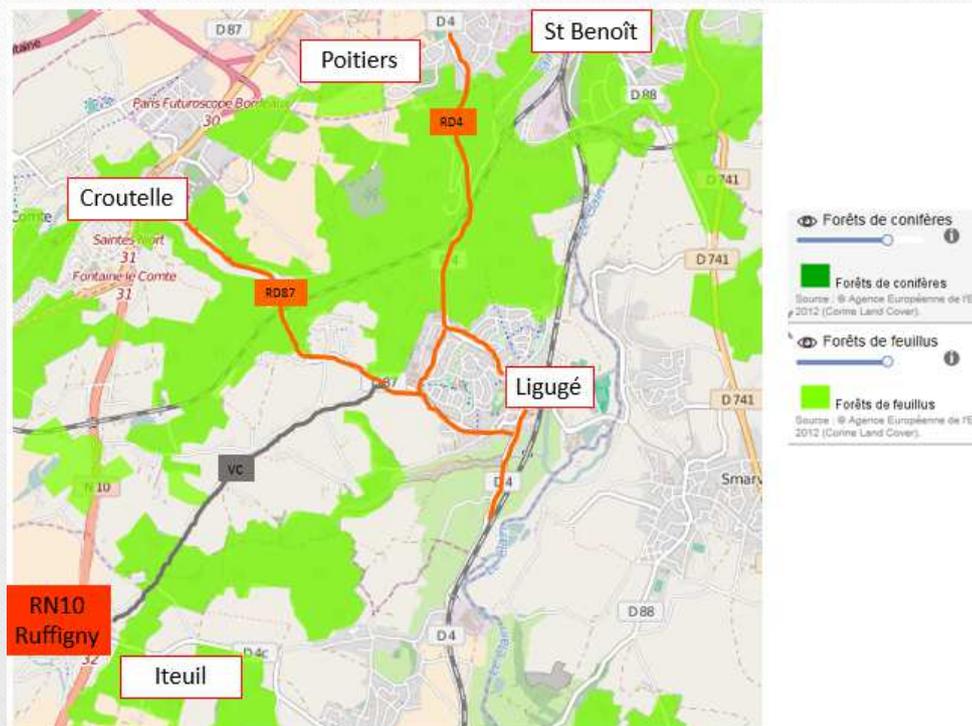
1- d. Stations ATMO



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

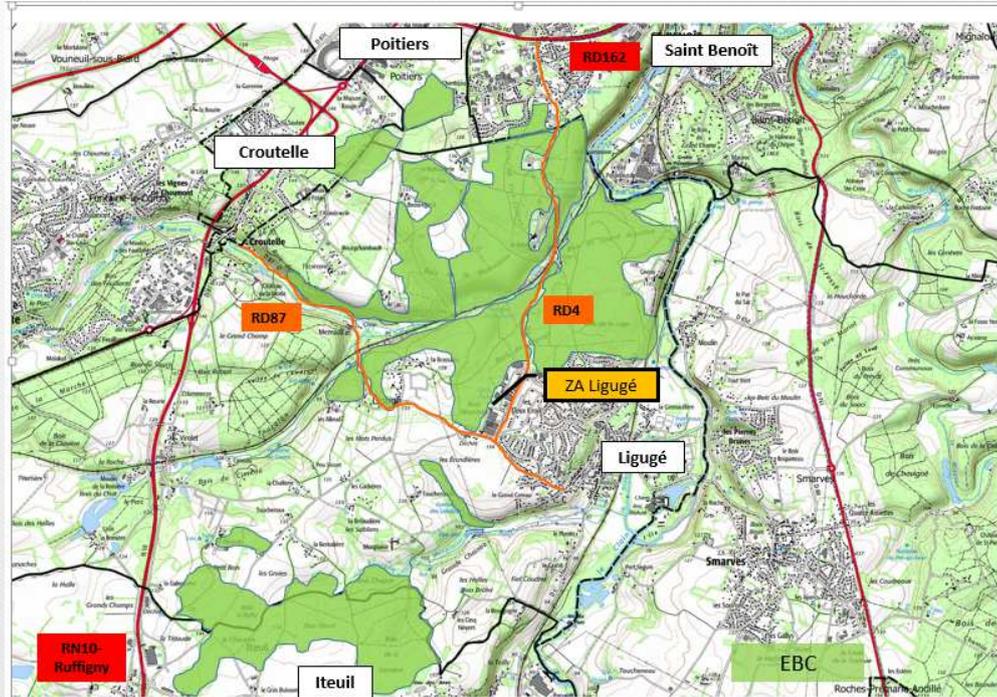
2- a. Forêts



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

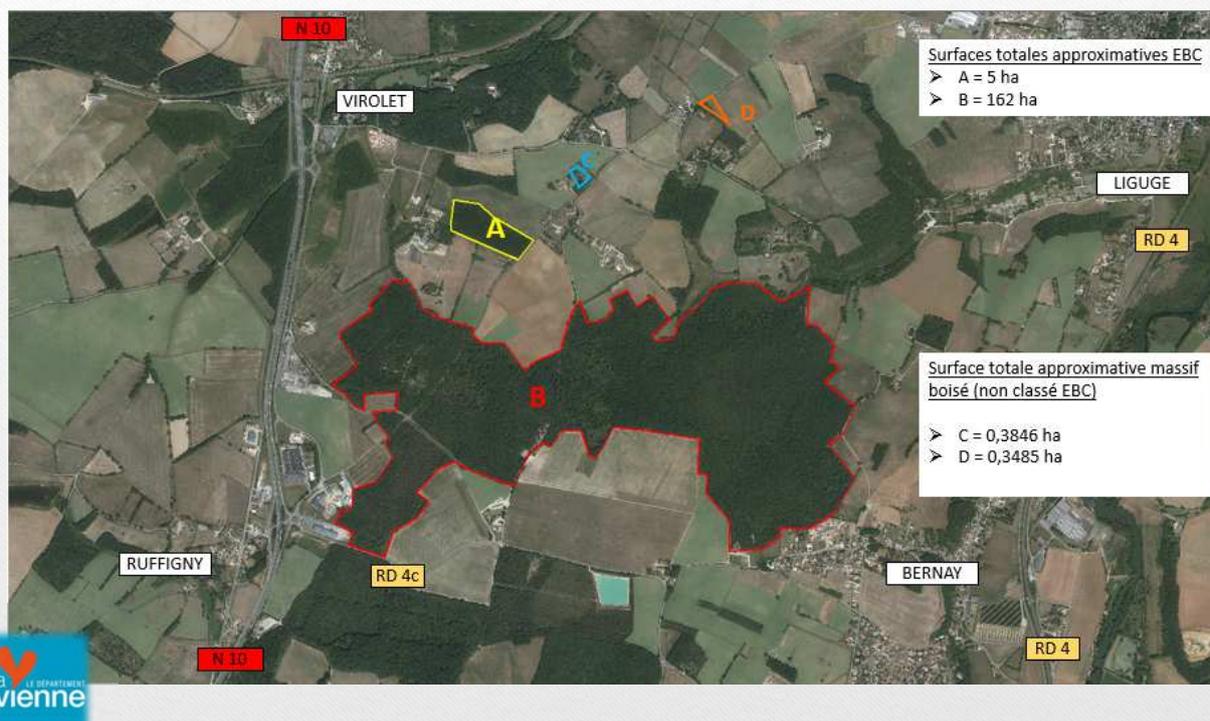
2- a. Forêts- Espaces boisés classés dans périmètre d'études



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

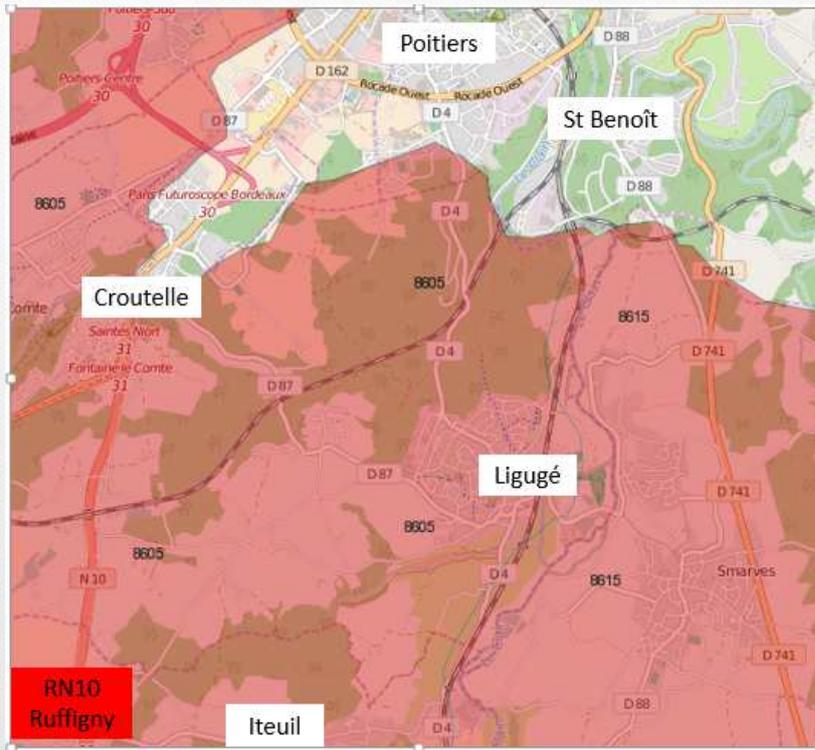
2- a. Massifs boisés - Surfaces



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

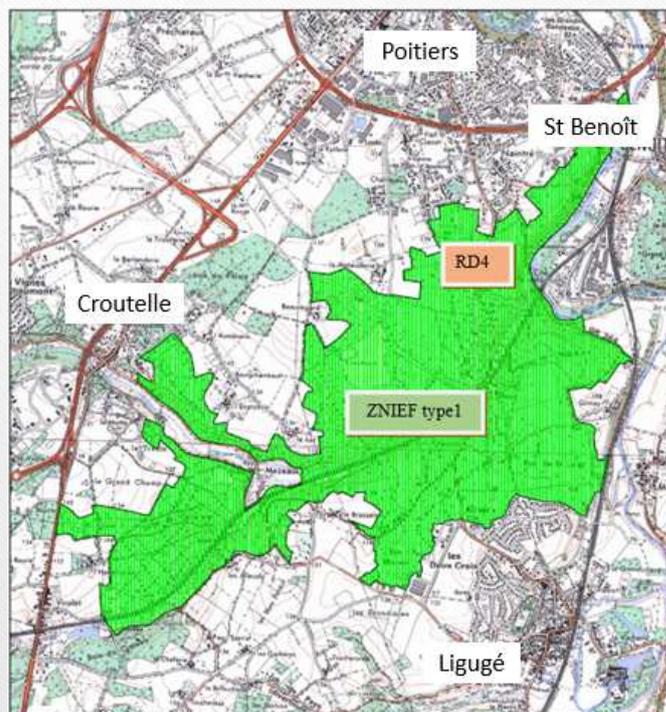
2- b. Patrimoine naturel - Cerf



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

2- c. Zones naturelles d'intérêts écologiques floristiques et faunistiques de type 1: Bois de Ligugé



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

2- c. Zones naturelles d'intérêts écologiques floristiques et faunistiques de type 2

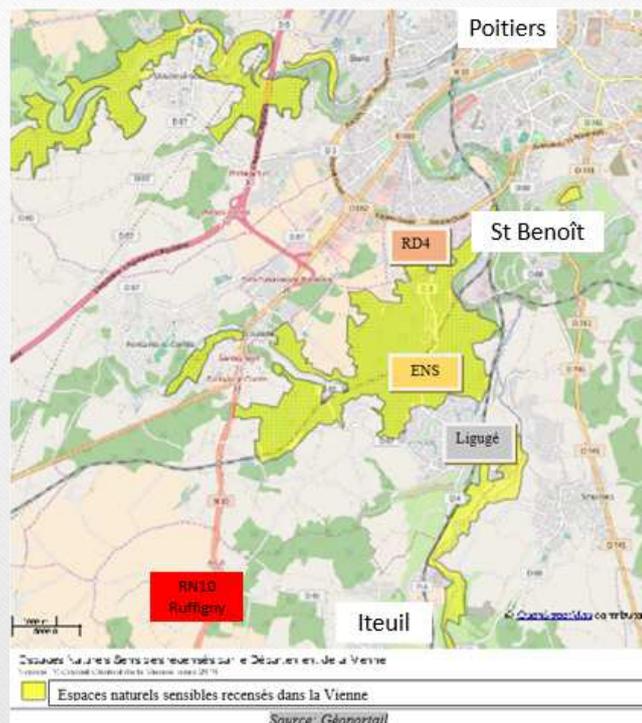
Aucun site recensé sur la zone d'étude



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

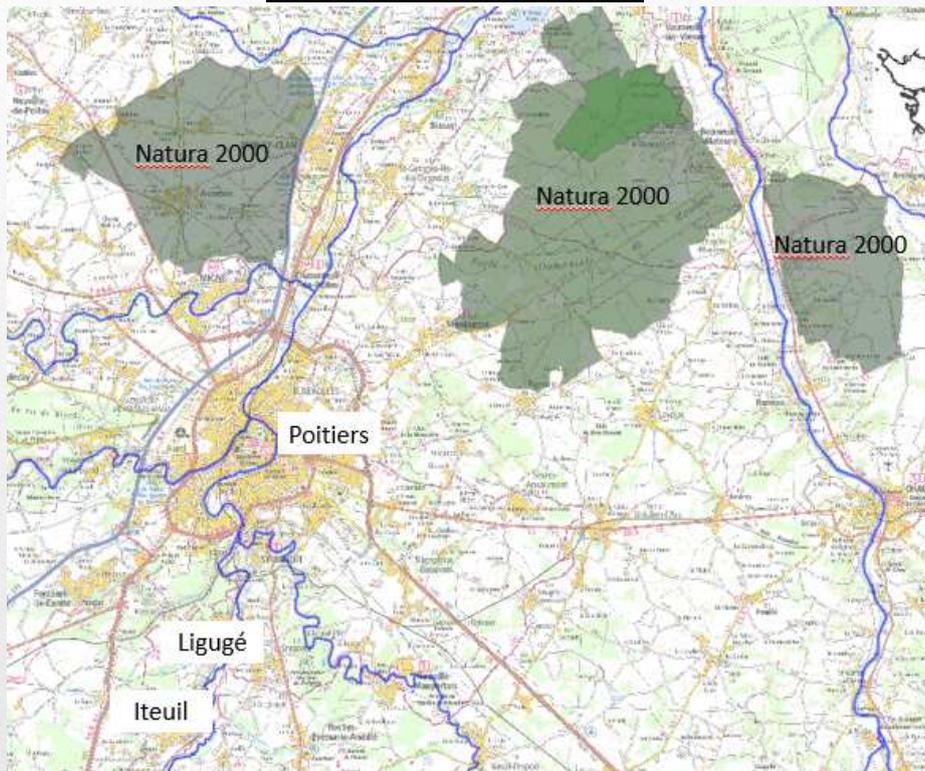
2- c. Espaces Naturels Sensibles



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

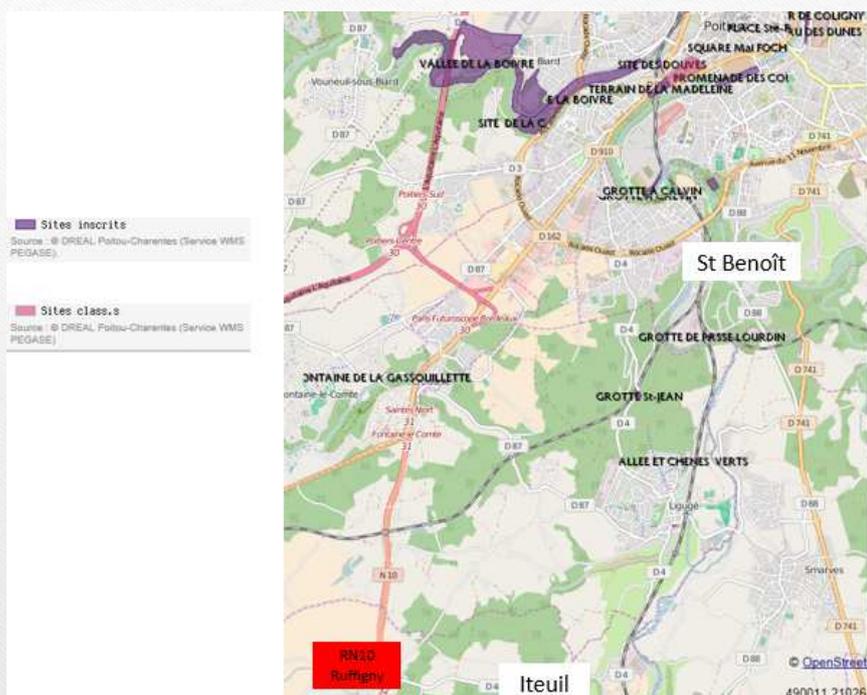
2- d. Zones Natura 2000



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

2- e. Patrimoine naturel

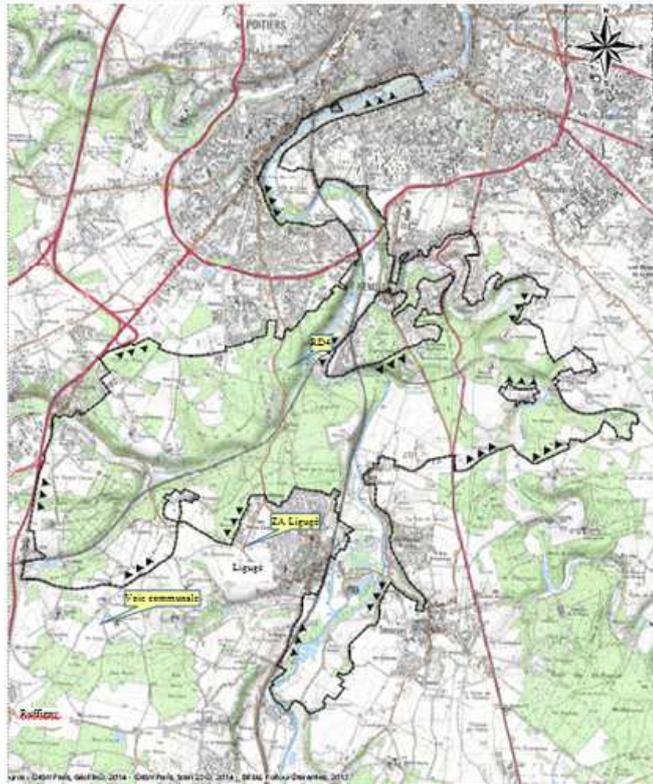


COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

2- e. Projet de classement au titre des sites

PROJET DE CLASSEMENT AU TITRE DES SITES DES VALLES DU CLAIN, DU MIOSSON ET DE LA MENUZE

Périmètre du projet de classement au titre des sites des VALLEES DU CLAIN, DU MIOSSON ET DE LA MENUZE (art L.341-1 du code de l'environnement)

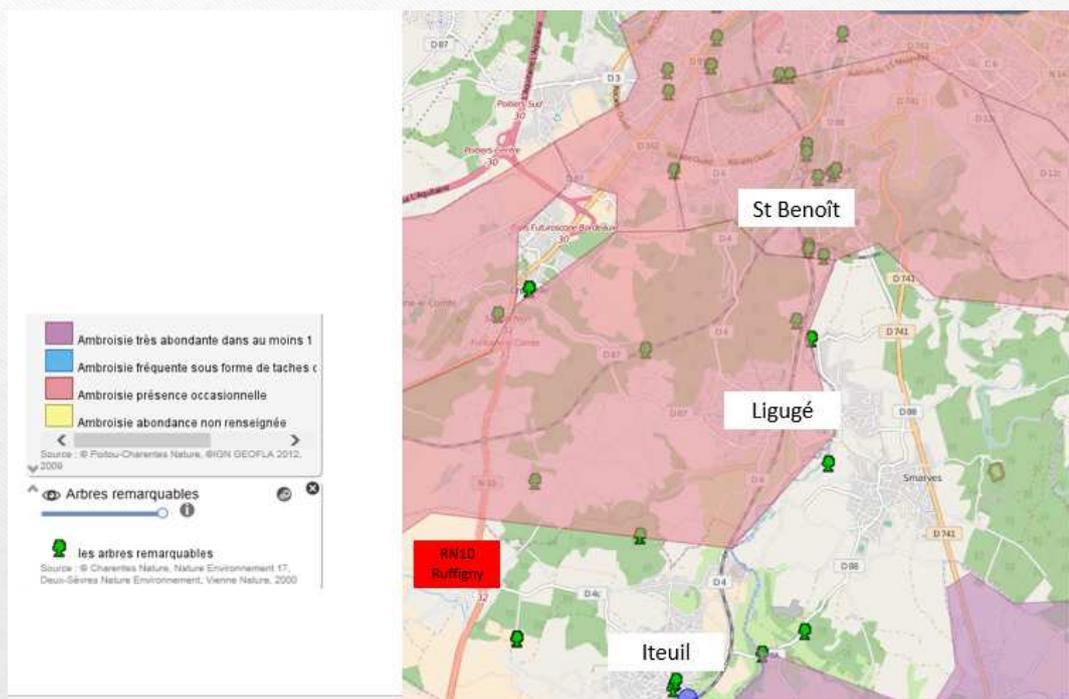


Un projet de classement au titre des sites à fait l'objet d'une enquête publique fin 2015



COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

2- f. Patrimoine naturel – Plantes invasives et arbres remarquables



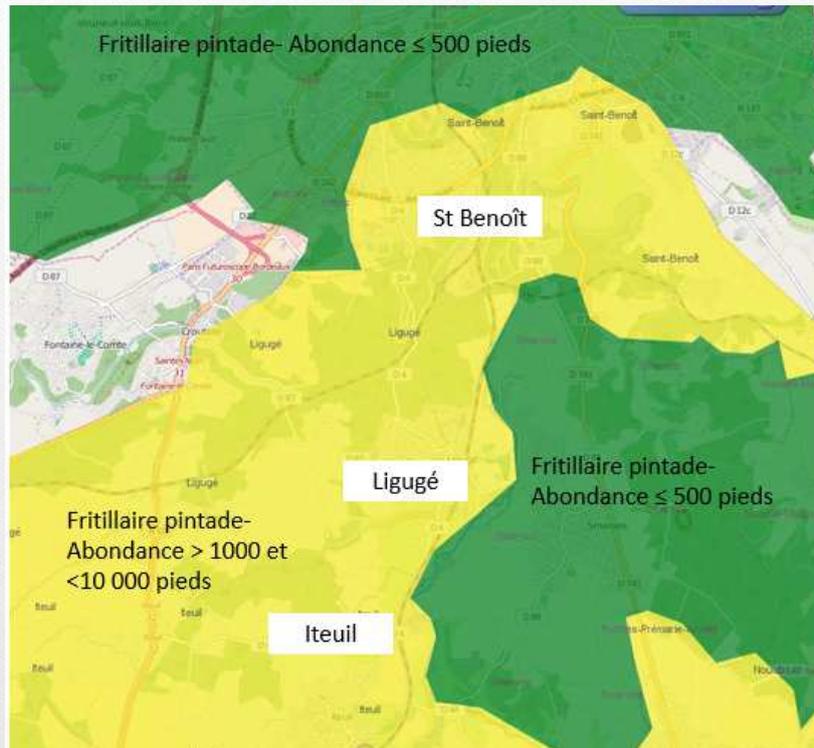
Ambrosia présence occasionnelle



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

2- f. Patrimoine naturel – *Fritillaire pintade*



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

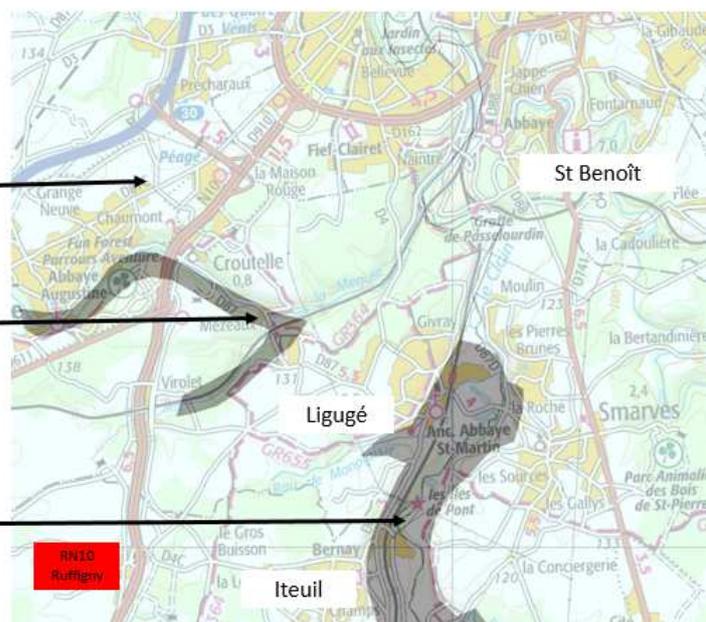
COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- a. AQUIFERES- Principaux

Nom de l'aquifère : HAUT POITOU / DOGGER ET AALENIEN
Etat de l'aquifère : Entité hydrogéologique à nappe libre

Nom de l'aquifère : HAUT POITOU / DOGGER ET AALENIEN
Etat de l'aquifère : Entité hydrogéologique à nappe libre

Nom de l'aquifère : POITOU / VALLEE DU HAUT CLAIN



COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- a. AQUIFERES- Entités hydrogéologiques



Calcaires du Bajocien et du Bathonien (Dogger) dans le bassin du Clain

Nature: Unité aquifère

Milieu: Karstique

Etat: Entité à parties libres et captives

Marnes du Toarcien (Lias sup.) du bassin Parisien

Nature: Unité imperméable

Milieu: Poreux

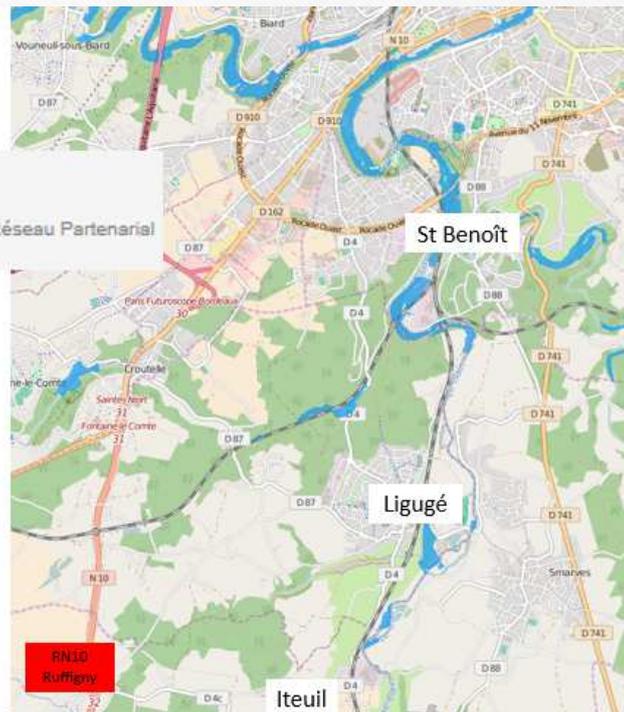


COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- a. Zones humides

zone humide

Source : © Multipartenariat (Service WMS Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides)



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- b. Cours d'eau- État 2011

Cours d'eau- Etat 2011

-  bon état
-  inférieur au bon état
-  non classé

Source : © Agence de l'eau Adour-Garonne - Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2014.



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

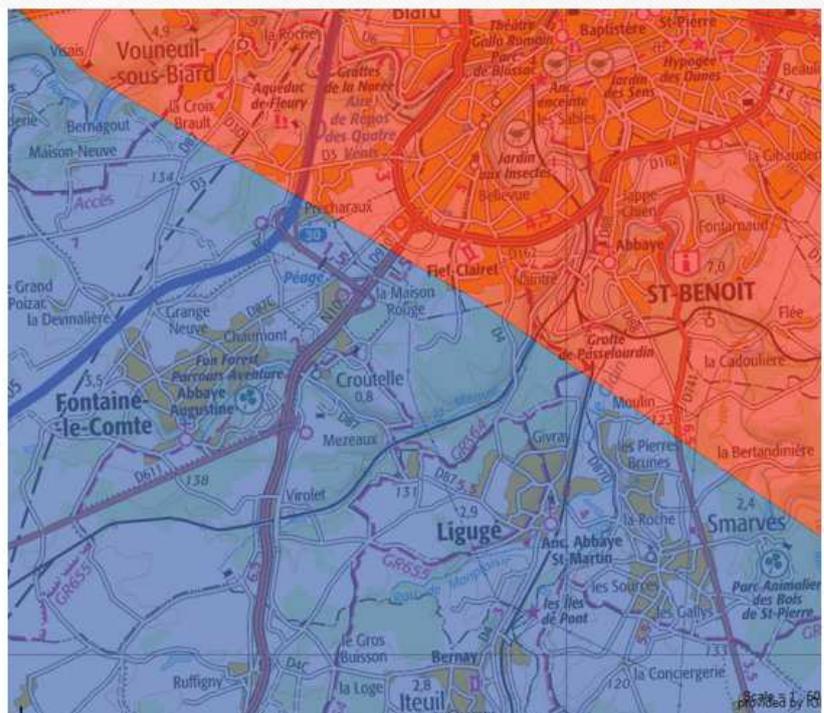
3- b. Masses d'eau – État 2011

Masses d'eau souterraines

 Eaux souterraines

-  bon état
-  inférieur au bon état

Source : © Agence de l'eau Adour-Garonne - Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2014.



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

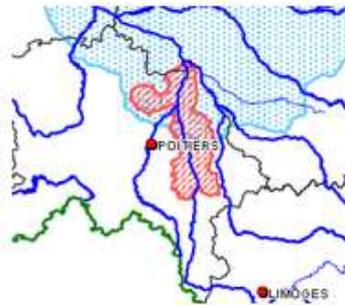
COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- c. Zones de répartition des eaux

ZRE Bassin du Clain



ZRE Aquifère



Nappes souterraines dans le bassin de la Vienne

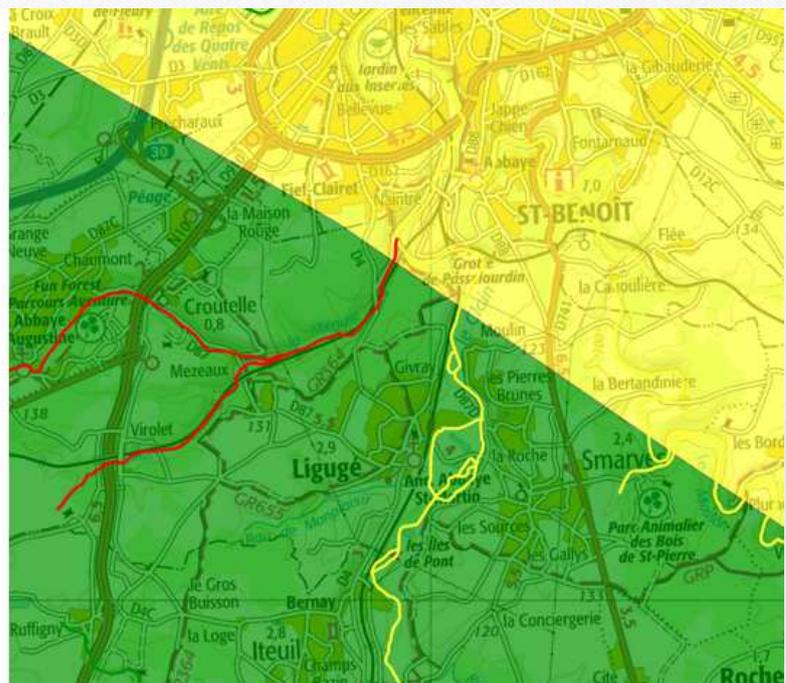


AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- d. OBJECTIFS Directive Cadre sur l'Eau

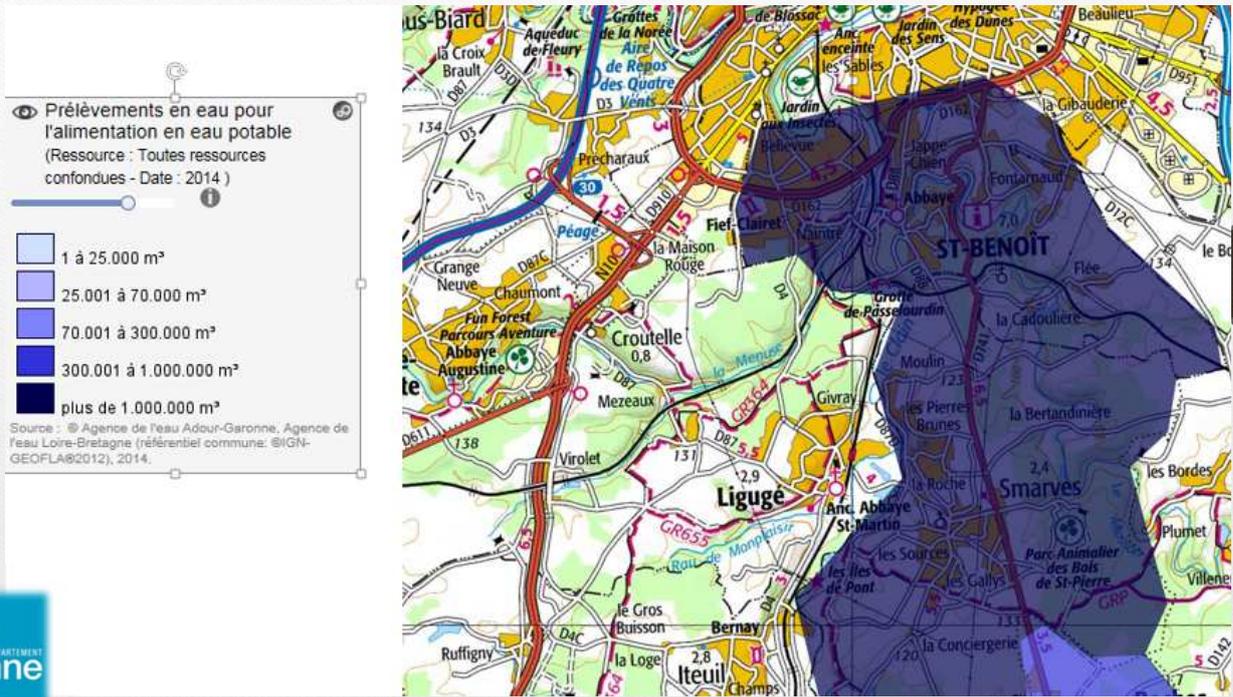
Objectifs Directive Cadre sur l'Eau



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- e. Bassins d'alimentation prioritaire et vulnérable aux pollutions



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- f. Réseau hydrographique- zones humides- Points d'eau

Réseau hydrographique- Zones humides et mares

Zones humides

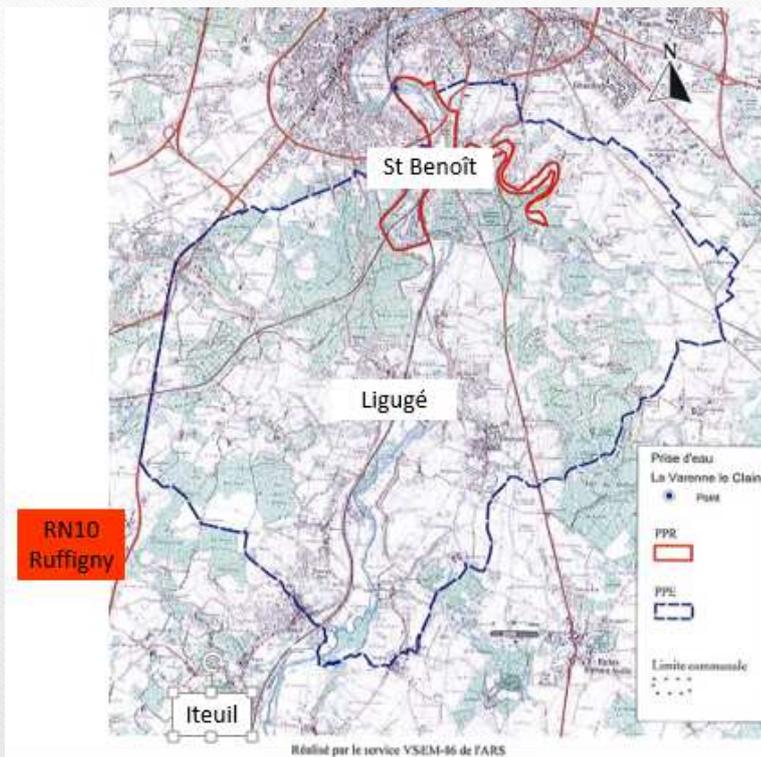
- Réseau hydrographique
- Les mares et points d'eau



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

3- g. Périmètre de captage d'eau potable

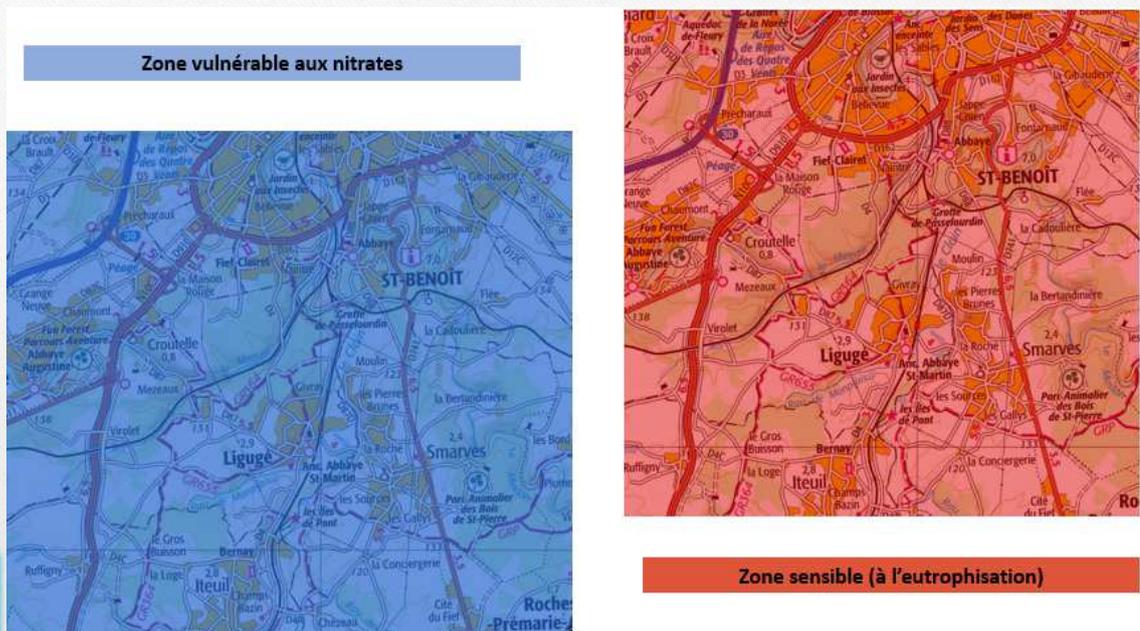


AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

4- a. Zones vulnérables aux nitrates

4- b. Zones sensibles (à l'eutrophisation)



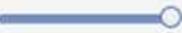
AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

4- c. Gonflement Argile

Retrait-gonflement des argiles

<1:25000 - >1:500000



- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- A priori nul

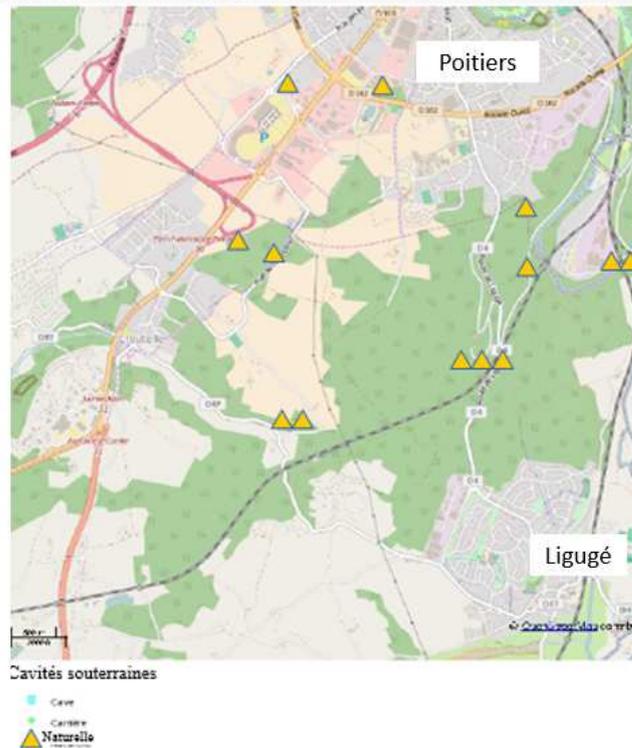
Source : © BRGM (à partir du 1/500.000ème) (Service WMS BRGM-risques)



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

4- d. Cavités souterraines

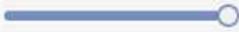


AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

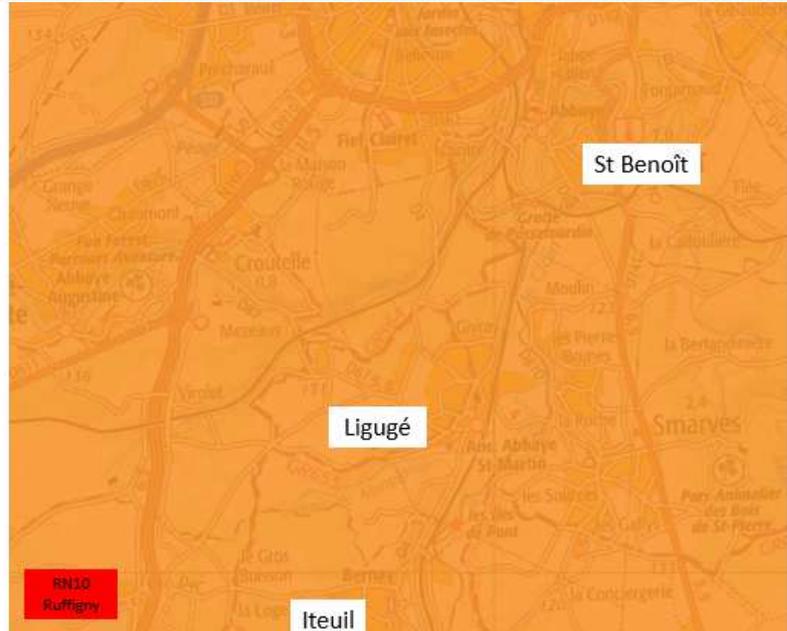
4- e. Zonage sismique

Zonage sismique de France



- Très faible
- Faible
- Modéré
- Moyenne
- Forte

Source : © MEDDE (www.prim.net) mai 2011, ©IGN



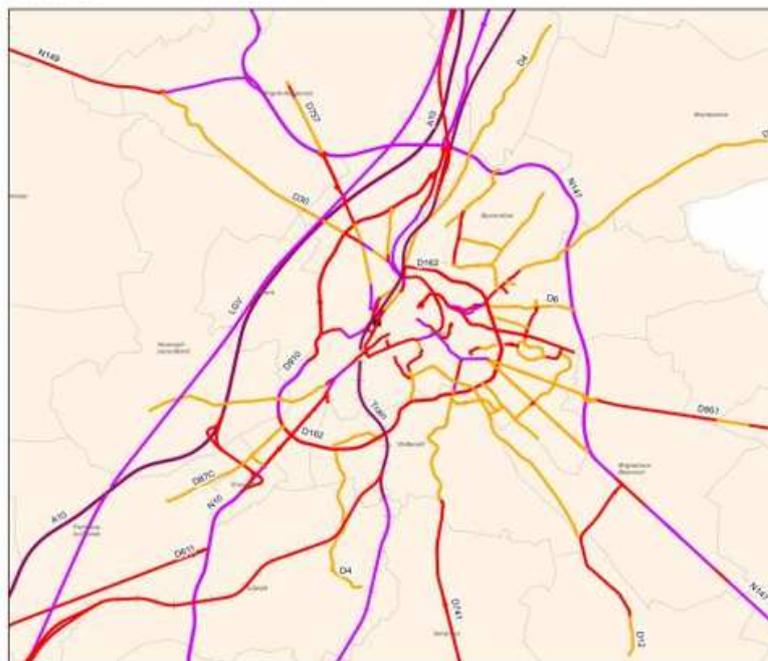
AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

4- f. Classement sonore des infrastructures de transports terrestres (86)



Classement sonore des infrastructures de transport terrestre dans la Vienne, agglomération de Poitiers



Catégorie et largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure	
Routes	
1 - 300 m	(Purple line)
2 - 250 m	(Red line)
3 - 100 m	(Orange line)
4 - 30 m	(Yellow line)
Voie ferrée = LGV	
1 - 300 m	(Purple line)
2 - 250 m	(Red line)
3 - 100 m	(Orange line)
Commune concernée	

0 100 200 m

SOURCE : MEDDE - IGN - 06/04/2011
MISE À JOUR : 07/04/2011
RÉALISATION : 07/04/2011
11 11 11

RD4= route de catégorie 4 (fuseau de 30 mètres)



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

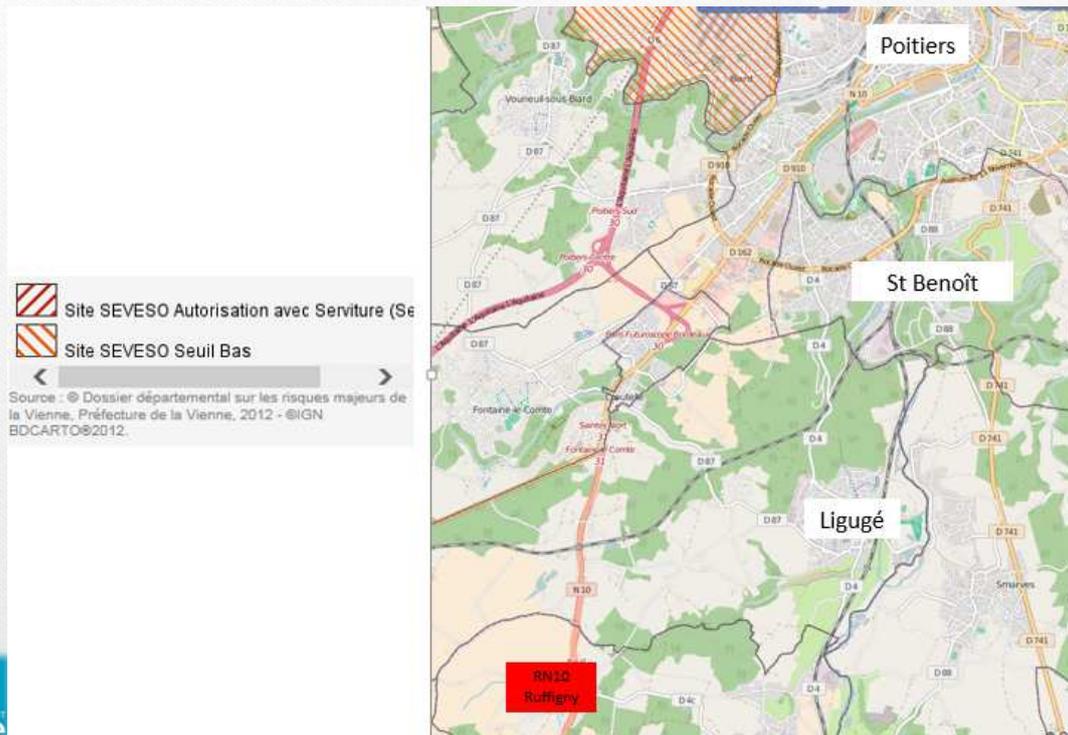
4- g. Réseau routier et limitations de gabarit



AMENAGEMENT ACCES POIDS LOURDS LIGUGE

COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

4- h. Sites SEVESO



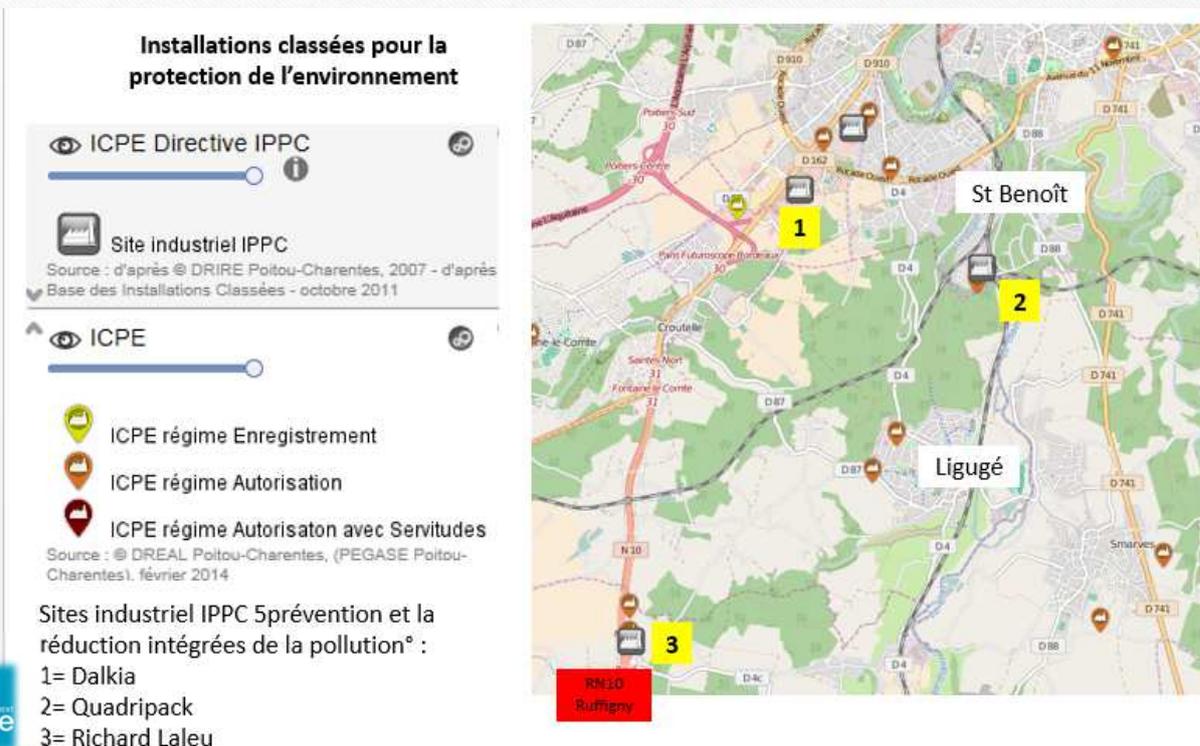
COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

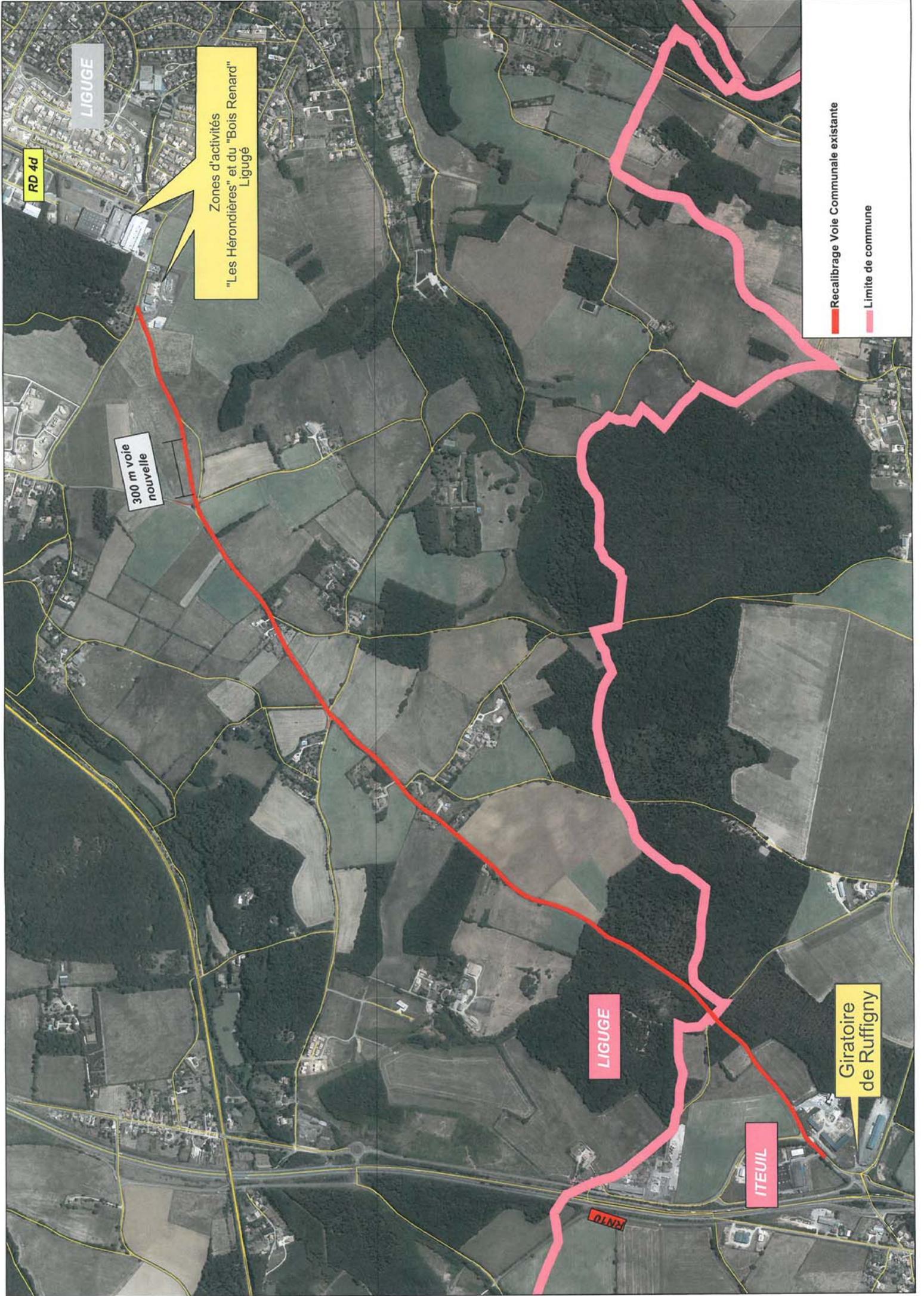
4- i. Etablissements Registre Emissions Polluantes



COMMUNES D'ITEUIL ET LIGUGE

4- j. Sites industriels





LIGUGE

RD 4d

Zones d'activités
"Les Héronnières" et du "Bois Renard"
Liguge

300 m voie
nouvelle

Recalibrage Voie Communale existante

Limite de commune

LIGUGE

ITEUIL

Giratoire
de Ruffigny

RD 10



DIRECTION GENERALE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Communes de : LIGUGE
ITEUIL

DIRECTION GENERALE
ADJOINTE
AMENAGEMENT
DIRECTION DES ROUTES

Adresse Postale
Conseil Départemental
Direction des Routes
Service Etudes et Travaux
CS 80319
86008 POITIERS cedex

Adresse Physique
Téléport 1
1er Etage - Immeuble B3
Avenue du Futuroscope
86960 FUTUROSCOPE -
CHASSENEUIL
Tel : 05-49-82-91-11
Fax : 05-49-82-91-98

DESSERTE POIDS LOURDS ZA LIGUGE
CALIBRAGE DE CHAUSSEE
Voies communales
du giratoire de ruffigny RN 10
au carrefour sur RD 87

N° Piece
EP
Indice:

Hypothèse d'études 1
ETUDES PRELIMINAIRES
PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE
Echelle : 1 / 5000

Directeur de la D.S.A. Aménagement:	Directeur des Routes:	Responsable A.R.S.:
Jean-François GUILLET	Jean-Louis BÉVAL	Christine MAILLET
Chef de Projet:	Chargé d'Etudes:	Dessinateur:
Laurence de GONZALEZ	Thomas MATHIEU	Christine MAILLET
mailto:lapro@departement63.fr	mailto:thomas.mathieu@departement63.fr	mailto:christine.mallet@departement63.fr
Plan créé le : MAI 2016	Rel Externe:	Type:
Modèle n°:	Modifications apportées:	
A		
B		
C		
D		
E		

